



# Métiers liés aux embranchements ferroviaires (Industriels et particuliers) - Formation initiale

## Durée

**28.00** Heures  
**4** Jours

**Référence**  
**STD-LEVLO31**

## Pré Requis

Aucun

## Public Concerné

Toute personne devant être affectée dans l'entreprise aux fonctions de chef de manoeuvre, d'accrocheur ou de conducteur d'engin de traction.

## Objectifs :

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit pouvoir être désigné conformément à l'article 20 du décret 92-352 du 1er avril 1992 aux fonctions de chef de manoeuvre, conducteur d'engin, accrocheur, relatives aux engins de traction.

Les objectifs correspondant à chaque programme sont :

### P1 :

- Acquérir la connaissance des véhicules et des matériels nécessaires aux manoeuvres et au calage.
- Pouvoir connaître sans erreur les signaux optiques ou acoustiques.
- Acquérir la technique gestuelle concernant les attelages, dételages des véhicules à l'arrêt.
- Acquérir la technique gestuelle d'immobilisation de véhicules en toute sécurité.
- Acquérir la technique gestuelle aux manoeuvres des organes mobiles.
- Savoir déplacer et immobiliser un véhicule en toute sécurité.
- Savoir monter et descendre des véhicules à l'arrêt en toute sécurité.
- Etre sensibilisé au port des protections individuelles.

### P2 :

- Savoir préparer toutes manoeuvres de rames ou de véhicules.
- Savoir faire exécuter tous travaux en toute sécurité pour le personnel utilisant les matériels.
- Savoir manoeuvrer les appareils de voies.
- Connaître la conduite à tenir en présence d'un véhicule déraillé.
- Acquérir la technique gestuelle du dételage des véhicules en mouvement.
- Acquérir la maîtrise des mouvements des véhicules se déplaçant par inertie sur des voies.
- Savoir effectuer les manoeuvres de radio-guidage du locotracteur en toute sécurité pour le personnel et le matériel.
- Connaître les dispositions particulières propres au site où sont effectuées les manoeuvres.
- Acquérir la technique gestuelle pour les attelages spéciaux.

### P3 :

- Savoir conduire en respectant les règles de sécurité et les consignes particulières de l'embranché.
- Assurer le bon fonctionnement du matériel.

## Contenu

### • Sensibilisation à la sécurité

- L'accident du travail
- Importance et coûts des accidents du travail
- Les responsabilités
- Prévention des accidents du travail

### • Programme P1

- Connaissance des matériels et des véhicules
- Reconnaissance des signaux et des commandements
- Techniques d'attelage et de dételage des véhicules
- Immobilisation des véhicules
- Manoeuvre des organes mobiles
- Déplacement des véhicules à bras d'homme
- Accès aux véhicules

### • Programme P2

- Organisation des manoeuvres
- Exécution des manoeuvres en sécurité : manoeuvres des appareils de voies
- Conduite à tenir en cas d'accident (dérailement)
- Attelage et dételage à la perche
- Manoeuvres spéciales
- Manoeuvres de radioguidage
- Dispositions particulières propres au site ou aux attelages

### • Programme P3

- Connaissance du matériel de traction
- Prescription de conduite
- Vérifications et entretien du matériel

\* La durée de la formation se définit de la façon suivante :

- accrocheur de wagons : P1 (2 jours\*\*);
- chef de manoeuvre : P1 + P2 (4 jours\*\*);
- conducteurs d'engin moteur ferroviaire : P1 + P2 + P3 (4 jours\*\*).

\*\* Pour un gros embranché, un complément de formation propre à l'embranché et adaptée au site fait passer la durée totale à 5 jours.

Les types d'embranchés :

- petit embranché : pas de locotracteur ;
- moyen embranché : un seul locotracteur en fonctionnement ;
- gros embranché : au moins 2 locotraceurs fonctionnant simultanément.



Flashez ce QRCode  
pour accéder à notre  
site internet



## Qualification Intervenant (e)(s)

---

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné



### Moyens pédagogiques

Supports numériques, exercices d'application



### Modalités d'évaluation

Evaluation par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés